

Conseil d'arrondissement du 06 Novembre 2025

Vœu de l'exécutif sur proposition du groupe Les Écologistes Paris 20 relatif au soutien de l'expérimentation TZCLD

Considérant **qu'au troisième trimestre 2024**, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail depuis plus d'un an s'élevait à **2 236 000** (source France Travail) et que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de trois ans reste très élevé, près de **800 000 personnes** touchant majoritairement les personnes les plus isolées et les moins qualifiées.

Considérant que L'expérimentation **TZCLD, (territoire zéro chômeur longue durée)** lancée en 2016, vise à éradiquer le chômage de longue durée en créant des emplois durables adaptés aux besoins locaux via des entreprises à but d'emploi (EBE), qui embauchent en CDI à temps choisi des personnes privées durablement d'emploi.

Considérant que, **selon le rapport présenté le 23 septembre par Yannick L'Horty, président du comité scientifique, la deuxième phase (2021-2026), étendue à 83 territoires, montre des effets très encourageants :**

- La probabilité d'être en emploi augmente de 74 points en moyenne sur deux ans.
- Le dispositif touche un public éloigné du marché du travail (femmes, plus de 40 ans, personnes handicapées, familles monoparentales).
- Les bénéficiaires restent souvent en EBE, sans rebond vers le marché classique, ce qui évite la concurrence avec l'emploi marchand (principe de supplémentarité).

Considérant Le projet **Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Paris 20e**, lancé en 2021 par la **Mairie du 20e**, avec l'Armée du Salut , habilité en 2023, visant à créer des emplois durables pour les habitant·e·s du quartier **Fougères-le Vau** a donné naissance à **La Compagnie du 20^e** : une entreprise à but d'emploi passée de **14** salariée·e·s à sa création en 2023 à **57 aujourd'hui**, dont **49 ancien·ne·s chômeur·se·s de longue durée**, tou·te·s en **CDI à temps choisi**.

Considérant que Les activités qui y ont été développées répondent aux besoins du territoire :

- Café social séniors
- Espace de répit parental
- Tiers-lieu solidaire et culturel, **Le Toutela**
- Atelier couture durable,
- Espace de troc, médiation,

- Accueil touristique **La Maison du XXe** adoubée par l'office du Tourisme de Paris, référencée dans le « Petit Futé »
- Et qu'en deux ans, le projet a renforcé la solidarité, le lien social et l'inclusion professionnelle dans ce quartier populaire.

Considérant que malgré des résultats positifs, que L'expérimentation **TZCLD** démontre une **forte efficacité sociale et économique** en réinsérant des publics très éloignés de l'emploi, que **17 pays européens** s'en inspirent pour lancer leurs propres **projets de garantie d'emploi**, son avenir en France reste très incertain. Une proposition de loi visant à pérenniser l'expérimentation a été adoptée en commission des affaires sociales et devrait être examinée au Parlement d'ici la fin de l'année. Malgré un certain optimisme quant à sa reconduction, des inquiétudes subsistent, concernant le budget qui pourrait être alloué au projet.

Considérant la tribune signée par Eric Pliez, Maire du 20^e arrondissement ainsi que 127 autres élus publiée le 31/10/2025 à l'occasion du forum mondial de l'ESS en soutien à cette expérimentation et pour la préserver des instabilités budgétaires actuelles

L'exécutif de la mairie du 20^e arrondissement, sur proposition de Claire Goffaux Espejo et des élus du groupe Les Écologistes Paris 20, émet le vœu que :

- ✓ **Le gouvernement revienne sur les coupes budgétaires concernant TZCLD et plus généralement sur l'IAE prévues dans le projet de loi de finances 2026**
- ✓ **Que les parlementaires se mobilisent pour obtenir la suppression de ces coupes budgétaires si le gouvernement n'entendait pas raison.**